

# **Première Mission de la Présidente de la Formation Guinée de la Commission de consolidation de la paix en République de Guinée**

**3 au 10 avril 2011**

## **Rapport de mission**

*Suite à la demande des autorités guinéennes de s'engager avec la Commission des Nations Unies de consolidation de la paix, CCP, la Guinée a été officiellement placée sur l'agenda de la CCP lors d'une réunion formelle du Comité d'organisation de la CCP tenue le 23 février 2011. Le même jour, les collègues m'ont élue Présidente de la Formation Guinée et m'ont demandée d'initier l'engagement avec les autorités guinéennes le plus tôt possible. C'est dans ce contexte que j'ai effectué une première visite en Guinée du 3 au 10 avril 2011, accompagnée par Madame Judy Cheng-Hopkins, Sous-Secrétaire générale à l'appui à la consolidation de la paix. Le présent rapport contient les impressions de la mission les plus pertinentes pour l'agenda de consolidation de la paix en Guinée, les points d'entrée possibles pour un engagement entre la Guinée et la CCP et l'appui du Fonds de consolidation de la paix ainsi qu'une proposition pour les prochaines étapes de l'engagement entre la Guinée et la CCP.*

## **I. Objectifs de la visite**

1. Les principaux objectifs de ma visite étaient les suivants:
  - (a) Me familiariser avec la situation politique, économique et sociale de la Guinée et prendre connaissance des récents développements.
  - (b) Initier le dialogue avec le Gouvernement de la Guinée et échanger sur la nature de l'engagement entre la CCP et la Guinée.
  - (c) Initier le dialogue avec le système des Nations Unies en Guinée (Equipe de pays) et dans la sous-région (BNUAO) et les autres acteurs de consolidation de la paix dont les Etats membres, les organisations régionales et sous-régionales sur le terrain, et échanger sur l'engagement de la CCP concernant les priorités de consolidation de la paix identifiées par le Gouvernement.
  - (d) Initier le dialogue avec les autres acteurs nationaux dont les partis politiques, la société civile, les organisations de femmes, les syndicats, les acteurs du secteur privé et les associations de medias.

## **II. Principaux points et résultats de la visite**

2. Au cours de ma visite en Guinée, j'ai rencontré le Président de la République, le Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères, les autres membres du Gouvernement dont les portefeuilles touchent aux 3 domaines prioritaires identifiés par

le Gouvernement dans sa demande d'accompagnement par la CCP, des membres du Conseil national de transition et du Conseil économique et social, des représentants des partis politiques, un large éventail d'acteurs guinéens non étatiques, ainsi que les représentants de la communauté internationale et du système onusien sur place, y compris le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest. Le programme de la visite annexé au présent rapport reprend en détail les interlocuteurs que nous avons rencontrés au cours de la semaine.

3. Je me suis rendue également à Kindia où j'ai pu interagir avec les autorités locales, les populations et les institutions qui ont bénéficié de l'appui du Fonds de consolidation de la paix, notamment la Force spéciale de sécurisation du processus électoral (FOSSEPEL), le Directoire de suivi du code de bonne conduite des partis politiques et les réseaux des radios rurales, ainsi qu'avec les entités qui ont mis en place ces projets.
4. J'ai rencontré auprès du Gouvernement, des autres acteurs guinéens et de la communauté internationale une volonté manifeste à s'engager avec la Commission de consolidation de la paix. Les différents acteurs sont prêts à appuyer le Gouvernement et à travailler avec lui dans le dialogue et la concertation. Le Gouvernement est disposé et ouvert aux conseils de la CCP.
5. Mes entretiens ont montré un large consensus sur la pertinence et le caractère prioritaire des trois domaines de consolidation de la paix qui avaient été identifiés par le Gouvernement guinéen dans sa requête d'accompagnement adressée à la CCP, à savoir la réconciliation nationale, la réforme du secteur de sécurité et l'emploi des jeunes et des femmes. Les différents interlocuteurs ont été unanimes à dire que s'il n'y a pas eu de conflit ouvert en Guinée, le pays connaît une situation de grande fragilité suite aux dérives autoritaires, aux violations massives des droits de l'homme, aux tensions interethniques et à la mauvaise gouvernance au cours des 58 dernières années, qu'il importe urgemment d'adresser.
6. Les interlocuteurs sur le terrain ont suggéré que le choix d'actions prioritaires à l'intérieur des trois domaines prioritaires identifiés prenne en compte également des facteurs qui peuvent avoir un impact sur la paix et la stabilité tels que le processus électoral, les attentes des populations ou au contraire la perception d'exclusion. Une approche intégrée devrait être poursuivie étant donné les liens existant entre les 3 domaines et les possibilités de renforcement mutuel entre les diverses actions.

### *La réconciliation nationale*

7. La réconciliation nationale ressort comme la priorité numéro 1 pour la plupart des parties prenantes guinéennes. Cette réconciliation doit être multidimensionnelle et viser à la fois à rétablir le lien entre la population et l'Etat/les forces de sécurité et entre Guinéens. Le dialogue est un élément fondamental de ce processus (« il faut que les Guinéens se parlent »), qui est une condition liminaire au développement durable de la Guinée.

8. Les efforts de réconciliation nationale doivent de même aller de pair avec une politique de lutte contre l'impunité, si une paix durable dans le pays veut être réalisée.
9. Si les événements du 28 septembre 2009 sont perçus comme particulièrement traumatisants pour tous les Guinéens, nombre de mes interlocuteurs ont insisté également sur la nécessité de faire un travail de justice et de mémoire pour les injustices commises à l'égard de la population par les régimes successifs depuis 1958.
10. La mise en place d'un mécanisme de « Vérité, Justice et Réconciliation » avec comme objectif de donner un cadre aux efforts de réconciliation et d'aboutir *in fine* au pardon est sous discussion. Tout en s'inspirant des expériences existantes en la matière, le souhait de développer leur propre modèle en tenant compte des spécificités de la Guinée a été soulignée par tous les interlocuteurs. Une des questions importantes dans ce contexte sera la forme que la justice que les Guinéens appellent de leurs vœux pourra prendre. Pour la société civile, il est important de retracer les faits, de juger éventuellement les responsables et de dialoguer de bonne foi pour aboutir au pardon. En effet, selon elle, si l'objectif ultime est bien le pardon, « Avant de tourner la page, il faut lire la page ».
11. L'implication des femmes comme acteurs à part entière dans le processus est très importante, y compris au regard du rôle important qu'elles jouent au sein de la cellule familiale.
12. Nombre d'interlocuteurs ont estimé que la religion et la croyance pourraient également être des ingrédients importants pour la réconciliation nationale. Le peuple guinéen est croyant à 99% et les anciens, les sages et les autorités religieuses pourraient jouer un rôle important en matière de vulgarisation de la réconciliation.
13. La religion pourrait aussi agir comme ciment entre les communautés. J'ai en effet senti que les Guinéens sont préoccupés par la montée des cassures au niveau des communautés et les risques associés à l'exacerbation de la question ethnique, notamment en amont des élections législatives et communautaires, au sein de la société guinéenne. Ils souhaitent qu'il y ait un environnement favorable permettant aux communautés de se parler et aux leaders politiques de dialoguer. Les violentes altercations le 3 avril 2011 lors du retour en Guinée du leader de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, ont suscité des inquiétudes certaines dans les milieux guinéens et internationaux, et illustrent la fragilité de la situation en Guinée.
14. La question de l'interaction avec la Commission nationale des droits de l'homme nouvellement créée devra également être traitée.
15. Il faudra explorer de même si la diaspora pourrait jouer un rôle dans le processus de réconciliation nationale. Le Gouvernement affiche une volonté de prendre en compte la diaspora dans ses programmes de développement et de consolidation de la paix.
16. La presse représente enfin un vecteur important pour la diffusion des messages de réconciliation. D'un autre côté, il convient d'en améliorer les qualifications, pour éviter que sous forme de liberté d'information mal comprise, elle exacerbe encore les tensions.

17. L'organisation d'une conférence nationale sur la réconciliation, envisagée par le Gouvernement, pourrait constituer un opportunité pour développer, avec toutes les parties prenantes, un consensus sur les principales questions et les mécanismes à mettre en place.

### *La réforme du secteur de la sécurité*

18. Parmi les trois axes d'engagement prioritaire, c'est dans le processus de réforme du secteur de la sécurité que le travail préparatoire semble le plus avancé avec l'évaluation du secteur de la sécurité menée l'an dernier par la CEDEAO avec l'aide de l'Union africaine et des Nations Unies, le séminaire national qui s'est tenu du 28 au 31 mars 2011, et le Comité national de pilotage sur la RSS qui sera créé sous peu.
19. Une réunion des donateurs est prévue afin d'examiner les besoins de financement et discuter des opportunités et mécanismes pour assurer et améliorer la cohérence entre les différentes interventions. J'ai compris que les partenaires bilatéraux sont disposés à appuyer le Gouvernement et envisagent de prendre en charge les composantes liées principalement aux infrastructures («hardware»). Le système des Nations Unies apporterait quant à lui un appui aux aspects plus stratégiques et politiques («software»).
20. Je voudrais proposer que, dans les prochaines semaines, nous organisions une réunion spécifique de la Formation Guinée sur la réforme du secteur de la sécurité afin que les acteurs et les spécialistes impliqués dans ces efforts de réforme partagent avec nous les grandes lignes et les prochaines étapes du processus; les détails de la réforme du secteur de la sécurité qui se retrouvent dans le rapport d'évaluation de mai 2010 et dans les documents de travail du séminaire de mars 2011 dépassant le cadre de ce rapport de mission.
21. Entre-temps, les discussions avec les interlocuteurs en Guinée ont mis en exergue des aspects spécifiques de consolidation de la paix qui doivent être pris en compte dans le processus de la RSS. Il s'agit, entre autres, du renforcement du rôle des institutions civiles tels que le parlement et la société civile dans le contrôle et la supervision des forces de défense et de sécurité («civilian oversight»).
22. Il s'agit aussi de démilitariser l'administration guinéenne et de revoir la pyramide des grades au sein des forces armées où le rapport officiers/troupes est anormalement élevé. Le pays est resté longtemps dans un système militaire et les interlocuteurs du Gouvernement estiment qu'il faudra du temps pour changer les mentalités, les pratiques et les méthodes de travail.
23. Les interlocuteurs nationaux et internationaux ont aussi insisté sur le besoin d'implanter la culture de la démocratie au sein de l'armée, la police et la gendarmerie, et de rendre à la police son rôle de maintien de l'ordre qui avait été assumé par l'armée au cours des dernières années.

24. Les responsables de la Force spéciale de sécurisation du processus électoral (FOSSEPEL) ont aussi souhaité que cette force spéciale soit renforcée dans le cadre des élections législatives. Je pense que ceci peut être un créneau pour la CCP.
25. Plusieurs interlocuteurs ont insisté sur les liens entre la RSS et le processus de réconciliation. En effet, la RSS a le potentiel de réconcilier une partie de la population - ceux qui œuvrent au sein du secteur de la sécurité - avec leurs compatriotes, dont nombre ont été victimes des abus et dysfonctionnements du secteur de la sécurité.
26. La tenue des Etats généraux de la justice en même temps que le séminaire national sur la RSS a permis par ailleurs de souligner encore plus fortement les liens entre le secteur de la sécurité et celui de la justice. Ces secteurs étaient ensemble le sujet de l'évaluation entreprise l'an dernier, et leurs liens intrinsèques furent mis en avant maintes fois durant le séminaire. Il est donc largement accepté que la réforme du secteur de la sécurité va de pair avec celle du secteur de la justice, et que ce processus conjoint de réforme requerra l'assistance soutenue de la communauté internationale.
27. Le lien entre la RSS et l'emploi des jeunes, qui existe indéniablement, reste à être exploré davantage. Le travail en cours pour la réinsertion des jeunes qui avaient été associés avec l'armée au cours des deux dernières années, et qui est financé par le Fonds de consolidation de la paix, pourra inspirer des programmes de réinsertion des effectifs issus des projets de réduction de la taille de l'armée.
28. L'un ou l'autre interlocuteur a mentionné la lutte contre la drogue comme une composante à prendre en compte dans le cadre de la RSS. Il y a certainement une opportunité de s'attaquer à la question avec une approche régionale en prenant appui sur l'engagement de la CCP avec maintenant quatre pays de la sous-région, de même que sur l'Initiative de la Côte de l'Afrique de l'Ouest.
29. En conclusion, il me semble que trois aspects principaux de la réforme du secteur de la sécurité en Guinée pourraient bénéficier du soutien de la CCP et du système des Nations Unies plus globalement, en complément des efforts actuels et futurs des autres acteurs multilatéraux et bilatéraux :
  - a. soutien et conseil stratégique sur les questions d'architecture, de stratégies et des plans pour le développement long-terme et durable du secteur de la sécurité, notamment via le développement d'une politique nationale de sécurité identifiant la vision guinéenne quant aux rôles et responsabilités des acteurs du secteur de la sécurité ;
  - b. soutien et conseil stratégique pour l'établissement et le renforcement des mécanismes et processus de contrôle et supervision civils du secteur de la sécurité, notamment via la sensibilisation et le renforcement des capacités des ministères, parlement et société civile, et via la création d'un comité parlementaire sur la défense et la sécurité; et
  - c. soutien à la cohérence et à la synchronisation des initiatives de soutien à la réforme du secteur de la sécurité entreprises par la communauté internationale, et

notamment par le système des Nations Unies, dont via la tenue de réunions de coordination et la gestion et mise-à-jour régulière d'une base de données de ces initiatives.

### *L'emploi des jeunes et des femmes*

30. Il y a eu un large consensus que le 3<sup>ème</sup> domaine prioritaire défini par le Gouvernement guinéen, à savoir l'emploi des jeunes et des femmes, dépasse le seul cadre de la consolidation de la paix et des possibilités d'accompagnement de la CCP. Les discussions ont ainsi tourné plutôt autour de la question de savoir comment contribuer à éviter des crises sociales qui pourraient prendre naissance parmi cette population, et notamment la jeunesse qui se sent abandonnée, et comment soutenir l'autonomisation politique, économique et sociale des femmes.
31. Il existe un certain nombre d'initiatives et de projets en faveur des jeunes, mais ils semblent être menés sur une base ponctuelle, et en l'absence d'approche stratégique intégrée. Le secteur de l'emploi des jeunes est d'ailleurs pris en charge par différents départements ministériels.
32. Le Gouvernement est conscient qu'il doit créer un climat de confiance pour attirer les investissements; la promotion du secteur privé pouvant contribuer à la création des emplois au niveau des jeunes et des femmes.
33. Beaucoup de mes interlocuteurs ont souligné que les secteurs agricole et minier, pour lesquels le pays a d'immenses ressources, peuvent être les secteurs clé de l'économie guinéenne, et donc aussi les secteurs principaux d'emploi des jeunes. La politique de l'emploi et de la formation des jeunes devra prendre en compte le marché du travail que peuvent générer ces deux secteurs. D'autres ont suggéré des secteurs additionnels, tels que l'énergie, le transport et l'habitat, qui peuvent générer des grands projets de développement et créer beaucoup d'emplois.
34. Il faudra cependant que le système de formation puisse produire une main d'œuvre qualifiée. J'ai compris que dans le passé les politiques en matière d'éducation ont privilégié plutôt une éducation académique. Comme conséquence le pays possède un excès de diplômés au chômage et en même temps manque d'ouvriers qualifiés, de techniciens et de professionnels qui sont demandés par les secteurs de croissance économique tels que le secteur minier et le secteur agricole. Les ministres concernés par la question de l'éducation des jeunes ont souligné l'importance de revoir le système d'éducation et de formation pour le mettre en adéquation avec les besoins du marché du travail. Il faudra mettre l'accent sur la formation professionnelle, en développant des cursus de formation, en rénovant des établissements de formation technique et professionnelle, en mettant en place des programmes d'éducation non-formelle pour offrir des perspectives aux jeunes déscolarisés.
35. Il serait important de développer également des opportunités de formation et d'emploi dans les régions pour éviter l'exode rural et la concentration de jeunes désœuvrés et désabusés dans les centres urbains. De même, certains interlocuteurs ont suggéré de

développer des programmes de formation et d'emploi dans des zones qui ont connu des tensions sociales particulières dans le passé ou risquent d'en connaître à l'avenir. L'exemple des communautés avoisinant les zones d'exploitation minière a été cité à plusieurs reprises. Des cadres du Gouvernement ont suggéré de mettre en place une organisation faîtière de la jeunesse qui permettrait de mieux encadrer les jeunes et leurs associations existantes et pourrait représenter un interlocuteur de choix pour le Gouvernement dans ses efforts de garantir une meilleure cohérence institutionnelle au niveau de l'emploi des jeunes.

36. Le Gouvernement a mis en place un fonds de 10 milliards de FGN pour la promotion de l'emploi des jeunes.
37. Parmi les actions proposées par les interlocuteurs, on peut citer notamment:
  - (a) un dialogue avec les acteurs du secteur minier/secteur privé pour identifier leurs besoins en matière main-d'œuvre et discuter le contenu le plus adéquat des programmes de formation. Il a été mis en garde contre les risques de tensions sociales si les grandes entreprises minières, faute de main-d'œuvre qualifiée en Guinée, recrutaient des ressortissants de la sous-région. Le dialogue avec les sociétés minières pourrait être enclenché dans le contexte de la révision du Code minier, pour les sensibiliser sur leur apport potentiel en matière de consolidation de la paix, y compris en matière de responsabilité sociale.
  - (b) des programmes de travaux à forte intensité de main-d'œuvre qui permettraient d'occuper la jeunesse dans l'immédiat, dans le cadre d'activités urgentes de reconstruction, de réhabilitation et d'assainissement.
  - (c) la réalisation d'un inventaire des besoins de main-d'œuvre dans les principaux secteurs économiques pour faire une meilleure adéquation entre le marché du travail et les programmes de formation professionnelle ;
  - (d) l'élaboration d'une politique cohérente de l'emploi des jeunes pour le long terme.
38. Il a été également recommandé que l'éducation civique soit étendue au-delà de l'enseignement primaire, comme moyen de développer et de renforcer le sens de la citoyenneté, de la cohésion sociale et de la conception de la démocratie et de l'Etat de droit.
39. Les femmes semblent être politiquement et économiquement mieux organisées que les jeunes, et j'ai eu l'impression qu'elles entretiennent des rapports plus structurés avec les institutions gouvernementales.
40. Il existe un plan stratégique de mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820, ainsi qu'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, et on a demandé que pour les deux prochaines années la CCP appuie le Gouvernement et les organisations féminines dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre, la prise en compte des résolutions 1325 et 1820 dans les politiques et programmes, la participation des femmes aux élections législatives de

2011, ainsi que l'appui institutionnel aux femmes. Le soutien d'ores et déjà apporté par le Fonds de consolidation de la paix a permis la formation et la sensibilisation des femmes sur différents thèmes de consolidation de la paix ainsi que l'intégration de ces thèmes dans les curricula de formation des forces de sécurité.

41. Le Gouvernement a mis en place un fonds de 20 milliards de FGN pour l'appui à l'entrepreneuriat féminin.
42. De manière générale, une attention particulière devra être portée par les autorités guinéennes à la question de l'autonomisation politique, économique et sociale des femmes, y compris au vu de l'élément modérateur important que celles-ci représentent dans un contexte social tendu.

#### *Autres questions pertinentes à l'agenda de consolidation de la paix*

43. Au cours de nos entretiens, les interlocuteurs ont mentionné des points additionnels qui sont pertinents à la consolidation de la paix et qu'il importe de prendre en compte de manière transversale dans les trois domaines d'engagement entre le Gouvernement guinéen et la CCP. Il s'agit de la consolidation de la démocratie, notamment l'importance des élections législatives et du dialogue et de la concertation entre le Gouvernement et les partis politiques; des relations inter-ethniques ainsi que des questions de gouvernance et de relance de l'économie.
44. Les élections législatives représentent sans nul doute une étape essentielle pour la restauration de la confiance. J'ai senti une certaine impatience des Guinéens d'aller aux élections pour compléter la transition démocratique alors que les élections pour l'Assemblée nationale sont actuellement prévues pour le dernier trimestre 2011. Nombre de mes interlocuteurs ont fait part d'une certaine inquiétude quant aux étapes préparatoires des élections, et de leur désir de voir le Gouvernement aborder les préparatifs des élections dans un dialogue approfondi avec tous les acteurs politiques. La discussion sur la pertinence du fichier électoral actuel devra en particulier être menée dans un large effort de concertation.
45. Tous les interlocuteurs s'accordent que le développement de l'économie est primordial pour sortir le pays de la pauvreté, d'autant plus que la Guinée dispose de réelles potentialités. Cela nécessite cependant que les conditions appropriées de stabilité et de sécurité soient données.
46. L'inflation se situe à plus de 20 %. Celle-ci, combinée à une création monétaire telle que la masse monétaire représente environ 37 % du PIB, a des conséquences sociales néfastes (augmentation du coût des devises; augmentation des coûts des denrées de première nécessité), qui amènent le Gouvernement à devoir juguler la menace sociale (subventions du prix du pétrole notamment). L'endettement très élevé bride par ailleurs les possibilités de décollage du pays. Son annulation et l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE représentent une priorité.



47. Il importe d'accompagner les autorités dans ces efforts, et notamment dans le processus DSRP. J'ai senti chez des membres du Gouvernement la volonté de s'approprier davantage le processus DSRP et d'assurer une meilleure articulation entre la planification à court terme (plan d'action prioritaire), la planification à moyen terme (DSRP II prolongé et plan quinquennal) et la vision à plus long terme.
48. L'organisation d'une conférence des donateurs est à voir dans ce contexte. Alors que les autorités guinéennes penchaient initialement pour une date au début de l'été, il semblerait que la date qui pourrait finalement être retenue pour une telle conférence se situerait plutôt vers la fin de l'année 2011 (une réunion à un niveau plus technique pourrait se tenir auparavant à Conakry). Une date plus tardive pour la conférence, qui comporterait aussi un volet « consolidation de la paix », permettrait de pouvoir bénéficier d'un certain *track record* au niveau des réformes préconisées par le FMI et la communauté internationale dans le cadre de son engagement avec la Guinée.

### III. Conclusion et prochaines étapes

49. J'ai senti à Conakry une réelle volonté pour construire une nouvelle Guinée et s'engager avec la CCP. J'ai aussi perçu une disponibilité des membres de la communauté internationale ainsi que des pays et des organisations de la région pour accompagner la Guinée et les Guinéens sur la voie de la paix, de la démocratie et de la relance économique. Des pays partenaires ont commencé à relancer leurs programmes de coopération. Ceci est un message fort d'engagement. J'ai aussi senti de la part des Guinéens et des partenaires internationaux des attentes à l'égard du Gouvernement. Les réponses que le Gouvernement apportera à ces attentes déterminera en grande partie l'engagement du Gouvernement guinéen avec son peuple d'un côté et avec ses partenaires de l'autre côté.
50. Une mission technique de suivi est prévue du 2 au 6 mai 2011 pour approfondir les discussions et commencer à préparer les documents de base: le document d'accompagnement politique (Déclaration d'engagement mutuelle) et le document de programme pour l'appui du Fonds de consolidation de la paix (Plan prioritaire de consolidation de la paix) qui devra nécessairement se calquer sur le premier.
51. Au vu de l'importance de la réforme du secteur de sécurité et de son impact potentiel en termes de consolidation de la paix, je voudrais proposer la tenue, dans les prochaines semaines, d'une réunion spécifique sur la réforme du secteur de sécurité pour discuter plus en détail avec les membres de la Formation du processus engagé en Guinée et de l'approche intégrée à poursuivre, y compris en ce qui concerne la mobilisation des ressources.
52. Il faudra réfléchir au sein de la formation Guinée de la CCP sur les structures ou mécanismes les plus appropriés pour accompagner sur le terrain les efforts de consolidation de la paix dans toutes ses dimensions et notamment l'angle politique. Tenant compte du caractère pilote de l'engagement de la CCP en Guinée, il importera de discuter si, et dans quelle mesure, les structures existantes - l'Equipe de pays et le

BNUAO - peuvent jouer ce rôle, et quel sera leur interaction avec le Groupe des Amis de la Guinée formé sur invitation du Président de la République.

53. Dans le même ordre d'idées, la question de l'articulation entre la coordination sur le terrain de la CCP et du Fonds de consolidation de la paix, et de la structure de pilotage existante se pose. Alors même que la Commission de consolidation de la paix et le Fonds de consolidation de la paix ne sont pas les deux côtés de la même médaille, il sera primordial d'aboutir à une parfaite collaboration entre ces deux structures en vue de permettre au Fonds de jouer son rôle catalyseur pour les activités de consolidation de la paix. En ligne avec la recherche d'une approche intégrée, la question de l'implication des partenaires bilatéraux se pose également dans ce contexte.
54. Je compte enfin poursuivre avec les autorités guinéennes la question du point focal au niveau du Gouvernement, qui saura accompagner le dossier de la consolidation de la paix au niveau politique et interagir étroitement en la matière avec la Formation Guinée.



**Visite de la Présidente de la Formation Guinée de la Commission de  
Consolidation de la Paix (CCP) en République de Guinée  
3 au 10 avril 2011**

**PROGRAMME DEFINITIF**

Objectifs de la visite:

- (e) Se familiariser avec la situation politique, économique et sociale de la Guinée et prendre connaissance des récents développements.
- (f) Initier le dialogue avec le Gouvernement de la Guinée et échanger les perspectives sur la nature de l'engagement entre la CCP et la Guinée.
- (g) Initier le dialogue avec l'ONU et les autres acteurs de consolidation de la paix dont les Etats membres, les organisations régionales et sous-régionales sur le terrain, et échanger sur l'engagement de la CCP concernant les priorités de consolidation de la paix identifiées par le gouvernement.
- (h) Initier le dialogue avec les autres acteurs nationaux dont les partis politiques, la société civile, les organisations pour les femmes, les ONGs locales, les organisations des droits de l'homme.

**Dimanche, le 3 avril 2011**

- 21.00 Arrivée et installation - *Novotel*

**Lundi, le 4 avril 2011**

- 09.00 -10.00 Rencontre avec l'Equipe-Pays du Système des Nations Unies - *Maison commune*
- 10.15-11.00 Audience avec le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger - *Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger*
- 11.15-12.00 Audience avec le Premier Ministre - *Primature*
- 12.15-13.00 Audience avec le Ministre de la Coopération internationale - *Ministère de la Coopération internationale*
- 13.00-14.30 Déjeuner avec le Coordonnateur de l'équipe d'experts sur la réforme du secteur de la sécurité en Guinée, Nations Unies - Général Lamine Cissé - *Novotel*

- 15.00-15.45 Audience avec le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation - *Ministère de l'Administration du Territoire et des Affaires politiques*
- 16.00-16.45 Audience avec la Ministre d'Etat des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'Enfance et sa Ministre déléguée - *Ministère des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'Enfance*
- 17.00-17.45 Audience avec le Ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Education civique - *Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire*

#### **Mardi, le 5 avril 2011**

- 08.30-10.00 Rencontre avec le Corps diplomatique et les Organisations internationales - *Maison commune*
- 10.15-11.00 Rencontre avec la Confédération des Entreprises de Guinée - *Maison commune*
- 11.15-12.15 Rencontre avec le RSSG (BNUAO) - *Maison commune*
- 13:15-14:15 Déjeuner de travail avec l'Equipe-Pays des Nations Unies - *Maison commune*
- 14.30-15.30 Rencontre avec les Etats membres de la CEDEAO - *Siège du Représentant spécial de la CEDEAO (Immeuble Cherif)*
- 15.45-16.30 Rencontre avec les Représentants des Partis politiques - *Maison commune*

#### **Mercredi, le 6 avril 2011**

- 11.00-12.00 Audience avec son Excellence le Président de la République - *Palais Présidentiel*
- 12.30-13.30 Audience avec le Ministre en charge de la Sécurité et de la Protection civile et son Ministre délégué - *Ministère en charge de la Sécurité et de la Protection Civile*
- 13.45-14.30 Déjeuner de travail avec les Représentants des pays membres de l'Union européenne & les bailleurs de Fonds - *Novotel*
- 15.30-17.00 Rencontre avec les Organisations de la Société civile (CNSOCG) - *Maison commune*
- 17.00-17.45 Rencontre avec les ONG féminines - *Maison commune*

- 18.00-18.45 Rencontre avec le Secrétariat général des Affaires religieuses - *Secrétariat général des Affaires religieuses*
- 20.00-21.00 Rencontre avec le Représentant de la Banque Mondiale - *Novotel*

#### Jeudi, le 7 avril 2011

- A partir de 8.30 Visite à Kindia de projets soutenus par le Fonds de consolidation de la paix :
  - Comité Civilo-Militaire et Présentation des activités des Forces Spéciales de Sécurisation des Elections (FOSSEPEL)
  - Directoire de suivi du Code de bonne conduite des partis politiques
  - Radios rurales (*Search for Common Ground*)

#### Vendredi 08 Avril 2011

- 09.00-10.00 Rencontre avec le Conseil National de Transition (CNT) et le Conseil Economique et Social (CES) - *Siège du Conseil National de Transition*
- 10.15-11.00 Audience avec le Ministre d'Etat Secrétaire Général de la Présidence de la République de Guinée - *Petit Palais*
- 11.15-12.00 Rencontre avec les quatre centrales syndicales de Guinée (Centrale Nationale des Travailleurs de Guinée-CNTG ; Union Syndicale des Travailleurs de Guinée-USTG ; Organisation Nationale des Syndicats Libres de Guinée - ONSLG ; Union Démocratique des Travailleurs de Guinée-UDTG) - *Maison commune*
- 12.15-13.00 Audience avec le Ministre Délégué à la Défense Nationale - *Camp Samory Touré*
- 13.15-14.00 Audience avec le Ministre de la Jeunesse et de la promotion de l'Emploi des Jeunes - *Ministère de la Jeunesse et de la promotion de l'Emploi des Jeunes*
- 14.15-15.00 Audience avec le Ministre du Plan - *Ministère du Plan*
- 15.15-16.00 Audience avec le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux - *Ministère de la Justice*
- 16.15-17.00 Debriefing avec le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger - *Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger*
- 17.15-18.00 Rencontre avec les Réseaux guinéens de Journalistes - *Maison commune*

- 18.00-18.45 Conférence de presse - *Maison commune*

**Samedi, le 9 avril 2011**

- 12.00-13.00 Débriefing avec le Coordonateur Résident - *Novotel*

**Dimanche, le 10 avril 2011**

- Départ de la Mission
-